

# L'EPLE

Sélection de ressources documentaires  
réalisée par la DEPP

(Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance  
du ministère de l'Éducation nationale

Octobre 2009

- ◆ LHOSTE, Carine, THOMAS, Fanny. **Une variété de structures et d'offres de formations dans le professionnel**, *Éducation & formations*, n°75, octobre 2007, disponible à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/cid20507/une-variete-structures-offres-formations-dans-professionnel.html>

*Un élève de troisième a le choix entre trois types d'établissements pour poursuivre sa formation initiale : le lycée, le centre de formation d'apprentis et la maison familiale rurale. Sur ces 6 600 établissements de formation initiale, 4 350 proposent un enseignement professionnel du second degré sous statut scolaire ou en apprentissage : 64 % sont des lycées, 28 % des centres de formation d'apprentis et 8 % des maisons familiales rurales. Les structures de formation par apprentissage sont surreprésentées dans les académies de Paris et de Grenoble. Les académies sur un croissant de Rennes à Montpellier et la Corse offrent plus de structures de formation agricole, lycées ou maisons familiales rurales.*

*L'enseignement professionnel en lycée sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale est plus présent dans les autres académies. Parmi les 4 350 établissements qui proposent de l'enseignement professionnel, 2 170 sont des lycées publics et privés sous contrat du ministère de l'Éducation nationale. Sept lycées sur dix sous tutelle de ce ministère offrent uniquement de l'enseignement professionnel. Les autres offrent également de l'enseignement général.*
- ◆ DEFRESNE, Florence. **Les évolutions en lycée professionnel sur dix ans**, *Éducation & formations*, n°75, octobre 2007, disponible à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/cid20509/les-evolutions-lycee-professionnel-sur-dix-ans-1995-2005.html>

*En 2005, les établissements publics et privés du ministère de l'Éducation nationale préparent 724 000 lycéens à un diplôme professionnel de niveau IV ou V, soit autant qu'en 1995, après un pic en 1998 avoisinant les 750 000 élèves. Les B.E.P. restent les formations les plus attractives mais ont perdu de leur poids au profit des C.A.P. et des baccalauréats professionnels. Le secteur des services accueille 57 % des lycéens professionnels et sa part augmente depuis dix ans.*

*En C.A.P., un tiers des élèves sont formés dans les services aux personnes, alors que les B.E.P. et les baccalauréats professionnels sont plus orientés vers le commerce-vente, la comptabilité-gestion et le secrétariat-bureautique pour les services, l'électricité-électronique pour le secteur de la production. Le poids de la filière professionnelle dans le second cycle du secondaire varie de 24 % à Paris à 40 % à Lille. Cette voie de formation, en légère hausse, est toujours fortement implantée dans le quart Nord-Est de la France.*
- ◆ **La performance des EPLE**, dossier dans *Les Cahiers de l'éducation*, septembre 2009.
- ◆ CHOISNARD, Marie-Françoise, **Les indicateurs IPES**, *Les Cahiers de l'éducation*, 2007.
- ◆ **Measuring improvements in learning outcomes – best practices to assess the value-added of schools ?**, rapport de l'OCDE, automne 2008.
- ◆ STÉFANO, Alexia. **Les réseaux ambition-réussite : état des lieux en 2006-2007**, Note d'information 09.09, mai 2009, disponible à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/cid26181/les-reseaux-ambition-reussite-br-etat-des-lieux-en-2006-2007.html>

*La relance de la politique de l'éducation prioritaire, en septembre 2006, s'est notamment traduite par la création de 249 réseaux "ambition réussite" (RAR) dans le secteur public en France métropolitaine et dans les DOM. Trois quarts des élèves des collèges RAR sont issus des catégories sociales défavorisées et un tiers a un fort retard scolaire en début de sixième. Ces collégiens maîtrisent moins bien les compétences de base, en sixième comme en troisième. Leurs résultats au brevet sont, en moyenne, plus faibles que dans les collèges situés hors éducation prioritaire. À la fin du collège, ils sont plus souvent orientés vers les filières professionnelles : 44 % des collégiens de RAR poursuivent leurs études en seconde professionnelle, contre 24 %, en moyenne, ailleurs. À la rentrée 2006, les collèges RAR se sont vu attribuer près de 23 % d'heures d'enseignement par élève en plus par rapport aux autres collèges. On y compte, en moyenne, quatre collégiens de moins par classe.*

- ◆ **Disparités entre collèges publics en 2003-2004**, *Éducation & formations*, n°71, juin 2005, disponible à l'adresse <http://www.education.gouv.fr/cid4986/projection-a-long-terme-|disparites-entre-colleges-publics-entre-2003-2004.html>

*Le dossier composé de quatre articles présente la diversité du paysage des collèges publics de France métropolitaine et des DOM étudiée à partir des données 2003-2004 au regard, d'une part, des caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves accueillis en 6<sup>e</sup> générale, et, d'autre part, de l'offre pédagogique et de la politique d'accompagnement, ces deux thèmes étant liés entre eux. Cinq classes ont été constituées : collèges "urbains favorisés" (21 %), collèges "urbains défavorisés" (18 %), "petits" collèges (18 %), collèges "mixtes socialement, plutôt défavorisés" (19 %), collèges "mixtes socialement, plutôt défavorisés" (23 %). Deux éclairages académiques complètent la description nationale en traitant de la sectorisation dans l'académie de Paris et des sorties précoces en collège dans l'académie de Bordeaux.*

## Compléments sur les personnels

---

- ◆ THAUREL-RICHARD, Michèle. **Les nouveaux personnels de direction lauréats du concours 2002 : origine, affectation et vision du métier en juin 2004 à l'issue de deux années de stage**, *Éducation & formations*, n°74, avril 2007, disponible à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/cid4947/les-nouveaux-personnels-direction-laureats-des-concours-2002-origine-affectation-vision-metier-issue-des-deux-ans-stage.html>

*Les nouveaux personnels de direction, lauréats du concours 2002, sont plus souvent des hommes. 69 % sont d'anciens enseignants du second degré et 11 % sont issus de corps du premier degré. Les trois quarts sont restés dans leur académie. Ce concours attire fortement les conseillers principaux d'éducation (CPE) et les professeurs de lycée professionnel (PLP), beaucoup plus que les agrégés. Excepté pour les PLP, la féminisation observée est moindre que celle du corps d'origine. Deux tiers des lauréats ont eu des responsabilités hors de l'éducation nationale et un tiers des responsabilités d'animation ou de formation au sein de l'éducation nationale. Les lauréats sont affectés comme adjoints, plus souvent en collège (71 %) qu'en lycée (19 %). En règle générale, les hommes et les agrégés sont nommés dans des établissements plus rémunérateurs ou plus attractifs. Dans l'idéal, leur vision du métier est de conduire une politique pédagogique éducative, mais dans la réalité, le travail administratif prend le pas. La quasi-totalité souhaite poursuivre cette carrière, la grande majorité souhaitant devenir chef d'établissement rapidement.*